

**Rédaction**

20, avenue de Ségur 75353 Paris 07 SP
Tél. : 01 43 19 58 22 - Fax : 01 43 19 58 15
<http://www.annales.org>

François Baratin, rédacteur en chef

Danièle Barbier, secrétaire générale
de la rédaction des Annales des Mines

Dominique Blanc, secrétaire général
du comité de rédaction de Responsabilité
Environnement

Béatrice Bellanger, secrétaire

Marcel Charbonnier, assistant de la rédaction

Maquette conçue par

Tribord Amure - Tél. : 01 46 48 75 27

Fabrication : **AGPA Editions**

19, rue du Grand-Moulin - Hôtel des ingénieurs
42029 Saint-Étienne Cedex 1
Tél. : 04 77 43 26 70 - Fax : 04 77 41 85 04
e-mail : agpaedit@yahoo.com

Abonnements et ventes

Éditions ESKA

12, rue du Quatre-septembre, 75002 Paris
Tél. : 01 42 86 55 98 - Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

Directeur de la publication :

Serge Kebabtschieff
Éditions ESKA SA
au capital de 250 000 F
Immatriculée au RC Paris
325 600 751 000 26

Tarifs de l'abonnement annuel :

• **Réalités Industrielles + Gérer & Comprendre
+ Responsabilité & Environnement**

	PARTICULIERS	INSTITUTIONS
France :	950 FF	1 450 FF
Etranger :	1 140 FF	1 740 FF

• **Réalités Industrielles + Gérer & Comprendre**

	PARTICULIERS	INSTITUTIONS
France :	740 FF	1 050 FF
Etranger :	888 FF	1 260 FF

• **Réalités Industrielles
+ Responsabilité & Environnement**

	PARTICULIERS	INSTITUTIONS
France :	740 FF	1 050 FF
Etranger :	888 FF	1 260 FF

Un bulletin d'abonnement est encarté
dans ce numéro pp. 65 et 66.

Vente au numéro par correspondance
et disponible dans les librairies suivantes :

Offilib - PARIS ; Presses Universitaires
de France - PARIS ; Guillaume - ROUEN ;
Petit - LIMOGES ; Marque-page - LE CREUSOT ;
Privat, Rive-gauche - PERPIGNAN ;
Transparence Ginestet - ALBI ; Forum - RENNES ;
Mollat, Itaque - BORDEAUX.

Publicité

J.-C. Michalon
directeur de la publicité
Espace Conseil et Communication
44-46, boulevard G. Clemenceau
78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01 30 33 93 57 - Fax : 01 30 33 93 58

Table des annonceurs

Annales des Mines : 2^e, 3^e et 4^e de couverture.

Photo de couverture : Quartier de La Défense
© Photo EPAD (Etablissement public pour
l'aménagement de la région de La Défense.

S o m m a i r e

1 Editorial

4 Préface

Jean-Pierre Duport

**L'Ile-de-France : Logistique et sécurité d'une région
de 11 millions d'habitants**

5 Les enjeux liés à l'approvisionnement de l'Ile-de-France en granulats

Arnaud Colson

13 La reconquête des anciens sites industriels par la dépollution des sols
Deux exemples et quelques réflexions

Robert Renaud

17 Eau potable et assainissement : le cas de Paris dans l'agglomération parisienne

Rémi Guillet

26 L'assainissement : les choix du futur

Michel Affholder

32 Les risques pesant sur les nappes d'eau souterraine d'Ile-de-France

Véronique Mourey et Jean-François Vernoux

41 Les forages profonds : un autre après-mine ?

Rémi Galin

47 Le transport fluvial de marchandises en Ile-de-France

Gilles Leblanc et Bernard Guérin

52 Les déplacements urbains en Ile-de-France : vivre la ville...

Chantal Duchène

-
- 58 La sécurité de l'alimentation électrique en Ile-de-France**
Alain Hérault et Gérard Bézat
- 67 Prévision météorologique et risques naturels en Ile-de-France**
Christian Blondin
- 73 Inondations : quels risques pour l'agglomération parisienne ?**
Vincent Chéry
- 80 Qualité de l'air en Ile-de-France :
des outils de prévision de niveau international**
Véronique Bonneau
- 84 De la fourche à la fourchette : la sécurité alimentaire des Franciliens**
Guy Fradin et Jacques Matheron
- 91 Les entrepôts : un sujet de préoccupation majeur de l'Inspection
des installations classées en Ile-de-France**
Stéphane Mattatia
- 95 Tokyo et Paris : l'expérience de deux métropoles pour la gestion des déchets**
Rémi Guillet
- 105 Résumés étrangers**

P r é f a c e

De par sa concentration exceptionnelle en hommes et en activités, la région d'Ile-de-France se doit d'assurer ses approvisionnements, de se prémunir contre les risques et de veiller à la sécurité, notamment alimentaire, de ses habitants. Le développement particulièrement avancé de la région capitale et le regroupement de différentes activités sur une zone dense représentant à peine plus de 20 % de sa surface totale sont autant de facteurs qui rendent encore plus nécessaire de veiller à un aménagement durable et équilibré du territoire régional.

Les mouvements sociaux de 1995-1996 et les récents évènements climatiques ont montré à quel point les réseaux d'approvisionnement de notre région peuvent être fragiles et combien la prévention des risques, qu'ils soient naturels ou technologiques, n'est pas seulement un exercice de style, mais une anticipation raisonnée de l'avenir. La capacité que nous aurons, tous ensemble, à penser notre développement au regard de ces problématiques, est essentielle pour que ce dernier soit durable. Ces questions mettent également au cœur de la problématique d'un développement équilibré et harmonieux de notre territoire la capacité que nous aurons à élaborer, avec nos voisins des autres régions, dans de multiples domaines, une logique de partenariat.

Les réponses que l'Etat et ses partenaires apportent à ces questions illustrent bien ces préoccupations. Les divers plans élaborés, relatifs à l'élimination des déchets, aux déplacements urbains, à la qualité de l'air, pour ne citer que ces exemples, comme le schéma directeur de la région d'Ile-de-France, définissent des lignes de force et de ruptures de notre territoire et déterminent les bases de l'action publique pour les anticiper et les canaliser. En ce sens, ils apportent une réponse à l'exigence du développement durable, équilibré et solidaire de l'Ile-de-France. Les actions que l'Etat et la région mènent également, dans le cadre du contrat de plan Etat-région intègrent également ces réflexions, pour assurer à notre région une croissance sûre, équilibrée et forte.

Le présent document, fruit de plusieurs contributions d'acteurs régionaux et interrégionaux, présente plusieurs éclairages thématiques sur ces questions et souligne l'exigence d'une approche plus globale des problèmes d'approvisionnement de la région capitale. Une telle demande concerne d'abord les acteurs. Ils doivent faire face au mouvement d'ouverture des marchés, qui établit des interactions fortes entre les territoires et les secteurs d'action. Elle suppose également une capacité à évaluer l'impact des actions conduites dans tous les domaines et, notamment, celui de l'environnement. C'est à ce prix que le développement, que nous pourrons tous ensemble susciter, sera durable et solide.

Jean-Pierre Duport
Préfet de la région d'Ile-de-France
Préfet de Paris